

avaient mis fin à la chasse, en empêchant de poursuivre l'animal sur les terres de leur suzerain. Dans le premier moment, ajouta le maréchal, nous voulûmes passer outre, il est si difficile d'arrêter des chasseurs emportés par le plaisir et l'ardeur ; mais le prince, tout animé qu'il était lui-même, ordonna de rompre et de rebrousser chemin ; pour donner cet ordre il s'était fait violence, je le remarquai alors, son regard peignait tout ce qu'il éprouvait. En se rapprochant de moi, il me dit : Eh bien ! je n'aurai même pas le plaisir de la chasse, ce plaisir que l'on accorde aux princes tombés de la puissance, pour les empêcher de regretter leurs états perdus ; oh ! Arthur ! Arthur, où sont mes landes de Bretagne ? là l'espace et l'immensité étaient devant moi, et personne n'osait me dire : *Tu n'iras pas plus loin !*

— Ah ! je conçois ce qu'il éprouve, je sens ce qu'il a dû ressentir, dit Françoise, il faut redoubler de soins pour lui faire oublier ce qu'il a perdu, pour lui cacher le peu qu'il possède.

— Et pourquoi prendre ce soin, madame, pourquoi vouloir l'accoutumer à la résignation ? le frère d'un duc de Bretagne, d'un souverain qui marche l'égal des rois, n'aura-t-il pas le droit de se plaindre, quand on le réduit à n'être que le modeste seigneur d'Ingrande et de Chantocé ?

— Mais, sire Arthur, ne venez-vous pas de dire que vous ne pouviez avec convenance, entendre accuser d'injustice notre frère et votre maître, le duc François Ier ?

— Oui, sans doute, je l'ai dit, et je le redirai encore, et plus je veux servir les intérêts du prince, votre auguste époux, plus j'affecterai de ne pas désapprouver